Compte rendu de la réunion du Comité de Village de Taussat les Bains du 21 octobre 2022 Salle de guartier de Taussat

La séance est ouverte à 19h.

Présents: M. Lacombe, Mme Defourne, Mme Garaud, M. Geoffroy, Mme Georgelin, Mme

Huneau, M. Mercadier, M. Morisseau,

Excusés : Mme Bavozat, M. Ballongue, M. Riquier

Absents: M. Redon, M. Aurientis, Mme Bosredon, M. Polo

Invités : M. Glaentzlin, M. Durou

Monsieur Glaentzlin, adjoint à l'environnement et au développement durable a été sollicité pour apporter des précisions sur les futurs aménagements paysagers prévus ou proposés, la gestion de l'environnement local et répondre à toutes les questions.

Monsieur Durou, Directeur du pôle sécurité, citoyenneté, culture et vie locale, a été sollicité pour apporter des précisions sécuritaires et réglementaires sur plusieurs points.

Ordre du jour :

• 01 : Questions posées lors du forum

• 02 : Suivi des sujets en cours

01 - : Questions posées lors du forum :

- **L'arrêt de bus** sur la D3 (côté garage automobile *Eurorepar*) manque de lumière sur le passage piéton. Demande : Mettre une signalétique pour les enfants avant que la nuit ne tombe, aux horaires de ramassage.
 - Pour quelles raisons **la COBAN** a modifié le circuit de ramassage scolaire, pour combien d'enfants ? Sur la départementale, rien ne peut se faire rapidement même pour la sécurité des enfants. Un retour en arrière serait peut-être la solution ?
 - La COBAN, en lien avec la Ville, a fait le choix de modifier et de rationaliser le transport scolaire, compte tenu de la très faible fréquentation d'enfants sur certains arrêts. Différentes réunions d'information ont eu lieu avec les familles concernées.
- **Branche** dangereuse au 22 allée d'Eloi/lavandière à vérifier. La démarche est **en cours**, nous attendons les conclusions.
- Promenade des Chiens sur les plages : quelles sont les autorisations ?
 Un arrêté municipal y interdit les chiens (même en laisse) du 1^{er} juin au 15 septembre. Un panneau l'indique à chaque descente sur la plage.
- Que peut-on faire contre les moustiques ? Il y a URGENCE ! pétition Facebook... Il n'y aura pas de traitement chimique. A chacun de faire au mieux, en accueillant les hirondelles, chauve-souris avec des nichoirs, vider les eaux stagnantes des pots de fleurs etc...

En sachant que les nombreux moustiques de cette année sont arrivés après les feux, ils

n'aiment pas la fumée et ont donc été dérangés, sinon ils restent pour la plupart au frais en forêt.

NDLR: une demande de démoustication a été faite par la Ville auprès de l'ARS. Cette dernière indique qu'une opération de grande envergure ne peut être engagée qu'en cas de risque sanitaire important (Zika, Dengue, etc.). Elle indique par ailleurs que les opérations de ce type ne sont efficaces que sur les adultes et d'aucune utilité sur les larves. Multiplier ce type d'intervention présente également le risque de développer leur résistance. Les seules mesures qui fonctionnent sont la prévention et la mobilisation collective (80% des sources de larves sont présentes sur des terrains privés).

- Serait-il possible que les alentours de la « cabane Fraiche » soient plus propres ? (Les abords de la claire).

Nous apprenons que la claire va être détruite et qu'un abri pour les petits bateaux du club nautique est en projet.

Marché nocturne

- Souhait d'avoir des groupes plus professionnels pour une qualité de prestation supérieure.
 Y a-t-il un budget suffisant ?
 Les animations musicales ont un coût non négligeable, c'est pour cela qu'il faut alterner
 - Les animations musicales ont un cout non negligeable, c'est pour cela qu'il faut alternei avec les styles et les possibilités, comme par exemple, avec les associations locales impliquées et entraînantes...
- 2) Pourquoi les exposants doivent-ils ranger les tables et les chaises dans la remorque à la fin du marché ? Y a-t-il un manque de personnel ? C'est donnant donnant, les tables et bancs sont installés pour la restauration et les restaurateurs doivent aider en retour. Les marchés ont connu un franc succès environ 4000 personnes par marché, une belle réussite.
- 3) Problème de **stationnement** rue Guy Célérier, peut-on remettre un potelet pour sortir librement de son domicile (près de proxi) ? *La demande a été transmise.*

02 - : Suivi des sujets en cours :

L'éclairage public

Certains secteurs sont déjà coupés la nuit. Certaines rues reliées à la D3 ne pourront avoir qu'une diminution d'intensité (faisabilité technique). Le coût de remise en état/changement est de 70 000€ /an pour toute la commune. Nous demandons un retour sur les heures et les secteurs de Taussat.

Panneau lumineux, place de la Chapelle : nous avions déjà demandé une baisse d'intensité, nous réitérons notre demande ainsi que son extinction la nuit.

Divers:

Une enquête Culture version papier est à votre disposition à la MAJ (Maison des Associations et de la Jeunesse) ainsi qu'en mairie afin d'orienter les services sur les prochaines programmations. La version en ligne du questionnaire est accessible via ce lien :

 $\frac{https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdANsh9XCy1huDf3I9kYOoALdMZZ5Qe6rWBQXF-0d23hVPQOg/viewform?usp=sf_link}{}$

Nous vous invitons donc à répondre nombreux à ce questionnaire et à le partager. N'hésitez pas à exprimer vos envies. Cela permettra la construction d'un programme culturel à la hauteur de vos aspirations.

Réflexion à venir :

• Suite aux travaux des Belles de Taussat. le boulevard de la Plage est bien détérioré, la rue Guy Célérier doit aussi faire peau neuve.

Objectifs à développer : réunissons nos idées, avis et propositions pour valoriser notre village en gardant son côté nature agréable à vivre ; sens de circulation, végétalisation, aménagements paysagers, urbains etc...

Il serait intéressant de travailler en petit groupe voire même inviter un urbaniste ou un architecte ou bénévole compétent.

• Demande particulière : accès à une douche en période hivernale, pour une personne en difficulté

Le Comité de Village remercie les retours positifs et les encouragements, suite aux comptesrendus envoyés par mail. Contact : <u>comitedevillagetaussat@ville-lanton.fr</u>

Séance terminée à : 20h30